



HAL
open science

Master Comptabilité, finance, fiscalité et patrimoine

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Comptabilité, finance, fiscalité et patrimoine. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02039972

HAL Id: hceres-02039972

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039972>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande S3MA120003394

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Comptabilité, finance, fiscalité et patrimoine

Présentation de la mention

La mention « Comptabilité, finance, fiscalité et patrimoine » est un master à finalité professionnelle, dont l'objectif est de former des cadres dans les métiers de la comptabilité et de la finance. On trouvera dans cette mention des spécialités traditionnelles pour ce type de formation et des spécialités propres à cette université. Cette mention comporte six spécialités :

- « Comptabilité, contrôle, audit » (CCA), formant de futurs experts comptables et des commissaires aux comptes ;
- « Finance entreprise et marchés », formant de futurs cadres financiers de grands groupes destinés à devenir directeur administratif et financier, contrôleur de gestion, asset manager... ;
- « Contrôle, audit, conseil » (CAC), formant de futurs consultants et auditeurs dans différents domaines de la gestion ;
- « Gestion de patrimoine » (GP), formant de futurs gérants de patrimoine, en banque, assurance ou cabinets indépendants ;
- « Lutte contre la criminalité financière organisée », formation s'appuyant sur des compétences juridique et financière débouchant vers les professions de la magistrature, de la police judiciaire, des douanes ou des services d'inspection (publics ou privés) ;
- « Compétences complémentaires en informatique », permettant d'apporter une compétence complémentaire en matière de systèmes d'information.

Indicateurs

Effectifs constatés	279 en M1 280 en M2
Effectifs attendus	200 à 250 en M1 220 en M2
Taux de réussite	63,80 % en M1 80 à 100 % en M2
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NC
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NC
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NC

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Comptabilité, finance, fiscalité et patrimoine » (CFFP) est le résultat d'un regroupement de mentions et spécialités, effectué dans le but d'offrir un ensemble cohérent de formations de niveau master. La mention propose ainsi des spécialités dont les débouchés sont clairement identifiés. La structure de la formation comprend en première année un socle commun donnant progressivement la possibilité de s'orienter vers la spécialité de deuxième année. Un effort important de structuration a donc été réalisé en ce sens. Toutefois, si l'on peut comprendre sur le plan académique le rapprochement des spécialités CCA et CAC, même si la spécialité CAC apparaît peut être plus proche du management que du contrôle, l'exclusion de la mention de la spécialité « Analyse bancaire et marché des professionnels », alors même qu'est présente une spécialité « Gestion de patrimoine » nous interroge sur la logique du regroupement des différentes spécialités au sein de la mention, ce alors même que le placement majoritaire des étudiants de la spécialité « Finance entreprise et marchés » se situe dans le secteur bancaire.

La formation a pour ambition de faire acquérir des compétences professionnelles et scientifiques. On peut alors imaginer qu'elle s'appuie à la fois sur les milieux socio-professionnels et sur des activités de recherche en lien avec les domaines d'expertises associés à la mention. Une large place est offerte au stage (en deuxième année), et les responsables de la mention font preuve d'un réel souci d'accompagnement des étudiants dans la recherche de stage et sa valorisation. Toutefois, l'articulation stage-formation n'apparaît pas de façon évidente. Par ailleurs, si des professionnels interviennent dans la formation et des entreprises sont citées comme partenaires, leur rôle n'est pas clairement défini et mériterait des précisions. Sur le plan scientifique, des efforts sont menés et les objectifs sont louables. Bien qu'elle soit adossée à deux laboratoires de recherche, la mention ne semble toutefois pas s'y appuyer. Les thématiques de recherches de ces laboratoires et des enseignants-chercheurs affiliés semblent n'avoir que peu de lien avec la mention. Ce lien est pourtant essentiel.

Le nombre d'étudiants accueillis au sein de la mention est très correct. Il est à la fois suffisamment important pour en assurer la visibilité, et raisonnable pour assurer l'insertion professionnelle des diplômés. Les taux d'insertion professionnelle s'avèrent à cet effet très satisfaisants. Toutefois, l'information fournie n'est que partielle et laisse apparaître des différences entre les spécialités. L'origine des étudiants est essentiellement régionale (pour la plupart des spécialités), ce qui témoigne d'un ancrage local important.

L'évaluation des enseignements est récente pour cette mention. Elle n'a été réalisée qu'au niveau M2, mais sa généralisation est en cours.

La mention semble porter différentes formations spécialisées sans qu'il existe de concurrence locale pour certaines comme le CCA, voire nationale pour la mention « Lutte contre la criminalité financière organisée ». La présence de la spécialité CAC parallèlement aux spécialités proposées par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) nous interroge, de même que l'absence de réel programme centré sur le contrôle de gestion. La pertinence d'« une mention au sein des structures universitaires qui couvre de façon aussi large les différents besoins exprimés par le domaine de la Finance » ne nous semble toutefois pas évidente si elle n'est pas assise sur un argumentaire plus robuste.

La pertinence de l'intégration de la spécialité « Compétences complémentaires en informatique » dans cette mention n'est pas avérée, en raison de la possibilité d'accès direct en M2 sans l'obtention préalable d'un diplôme de master.

- Points forts :

- Des débouchés professionnels clairement identifiés.
- Une politique de professionnalisation des formations bien menée.

- Points faibles :

- Un manque d'adossement à la recherche.
- Un manque de lisibilité du positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement. .
- La possibilité d'accès direct en M2 de la spécialité CCI sans l'obtention préalable d'un diplôme de master.



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

L'adossement à la recherche nécessiterait d'être clarifié et renforcé.

Cette mention couvre des domaines très larges et très différents. Les différentes spécialités auraient intérêt à mieux se différencier pour faire émerger leurs spécificités. Une partie des mentions es plutôt orientée « Comptabilité finance » et une autre « Banque finance ». Le rattachement de certaines spécialités à d'autres mentions semblerait plus pertinent.

Il serait nécessaire d'exiger l'obtention d'un diplôme de master avant l'inscription en M2 pour la spécialité CCI.

Appréciation par spécialité

Finance entreprise et marchés

- Présentation de la spécialité :

La spécialité forme de futurs cadres financiers de grands groupes destinés à devenir directeurs administratif et financier, contrôleurs de gestion, asset manager... Il s'agit ici d'une formation généraliste en finance.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	28
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	82 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NC
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NC
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NC

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation généraliste en finance avec une volonté de développer une double compétence en finance de marché et finance d'entreprise. Il n'est toutefois pas justifié les raisons pour lesquelles cette double compétence est pertinente, d'autant qu'une majorité d'étudiants de la spécialité intègre le secteur de la banque.

On s'interrogera sur l'adéquation entre le contenu de la formation et les métiers visés. A titre d'exemple, peut-on ambitionner de former des contrôleurs de gestion en 15 heures de cours dans cette spécialité ?

- Point fort :

- La bonne professionnalisation de la formation.

- Points faibles :

- L'adéquation peu construite entre métiers visés et contenu de la formation (visibilité de l'offre).
- Le manque de précision sur l'insertion professionnelle des diplômés.
- La faiblesse de l'adossement à la recherche.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Le positionnement de la spécialité semble être à revoir au regard d'autres mentions et spécialités proposées au sein de l'établissement.



Comptabilité, contrôle, audit

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (CCA) forme de futurs experts comptables et des commissaires aux comptes. D'autres métiers sont également visés dans les domaines comptables et financiers. Le contenu, de part sa spécificité, est largement normalisé (en raison d'équivalence recherchée pour le Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion - DSCG -). On retrouve un schéma de formation commun à de nombreuses spécialités de ce type au niveau national.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	45
Effectifs attendus	45
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NC
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	46,7 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NC

- Appréciation :

La mention propose un cursus bien identifié en termes de débouchés professionnels. Sans être originale, la formation propose un programme structuré et homogène.

- Points forts :

- Un taux d'insertion professionnelle important.
- L'attractivité de la formation.
- La bonne visibilité de l'offre.

- Point faible :

- L'adossement à la recherche peu clair sur le fond.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Si la spécialité souhaite revendiquer son expertise et son leadership dans le domaine CCA, des efforts seraient à fournir sur l'activité recherche dans cette spécialité du laboratoire d'appui.



Contrôle, audit, conseil

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Contrôle, audit, conseil » (CAC) forme de futurs consultants et auditeurs dans différents domaines de la gestion (management, systèmes d'information, ressources humaines, organisation...). Cette formation a la particularité d'être proposée en formation initiale et en formation continue. Le rattachement de cette spécialité à la mention doit permettre de gagner en lisibilité.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	43
Effectifs attendus	45
Taux de réussite	83 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NC
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	75 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NC

- Appréciation :

La formation est originale et répond à une réelle demande. Elle est proposée en formation continue (pour plus de la moitié de l'effectif), ce qui témoigne de son attractivité. L'équipe pédagogique est de grande qualité et allie, de façon pertinente, professionnels et universitaires.

- Points forts :

- Le pilotage de la formation.
- La qualité de la professionnalisation.

- Point faible :

- Le manque de clarté de l'adossement à la recherche.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Le positionnement de cette spécialité par rapport aux spécialités « Audit interne des organisations » et « Contrôle de gestion » de la mention « Sciences du management » devrait être clarifié.



Gestion de patrimoine

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Gestion de patrimoine » (GP) forme de futurs gérants de patrimoine, en banque, assurance ou cabinets indépendants. Elle prépare à l'examen national de la certification de l'Association française des conseils en gestion de patrimoine certifiés (CGPC).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	101
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	82 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NC
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NC
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NC

- Appréciation :

La spécialité est positionnée sur des débouchés professionnels clairement identifiés. La recherche de certification (CGPC et prochainement AMF - Autorité des marchés financiers -) traduit une volonté de reconnaissance des compétences développées dans le cadre de la formation, et ceci dans des domaines aussi variés que la gestion, le droit, la fiscalité ou la communication. Les volumes horaires sont relativement faibles (imposés par l'université), mais la formation est adossée à un DESU (Diplôme d'études supérieures d'université) pour y pallier.

Le taux d'insertion professionnelle est très convenable, mais l'information sur les emplois réellement occupés par les diplômés n'est pas détaillée. Les effectifs constatés sont d'une centaine d'étudiants (effectifs attendus 30 ne sont pas justifiés).

Les partenariats de la mention avec des institutions académiques et professionnelles sont un plus.

Le pilotage de la formation reste l'une des faiblesses de la formation. Les procédures d'évaluation ne sont pas ou très partiellement mises en œuvre. Ceci se traduit par un manque d'information sur l'existant, mais également sur les perspectives d'évolution de la formation.

- Points forts :

- L'accueil de formation continue.
- Les métiers clairement identifiés.
- Les partenariats et certifications.

- Points faibles :

- La faiblesse de l'adossement à la recherche.
- Des défauts de pilotage révélés par l'absence de suivi des diplômés et une gestion peu argumentée des effectifs.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La spécialité offre des débouchés situés essentiellement dans le secteur bancaire. Une réflexion sur des rapprochements possibles avec des spécialités situées dans d'autres mentions et offrant de plus grandes opportunités de synergies serait nécessaire. Cette spécialité pourrait être repositionnée en ce sens, de façon à affirmer son attachement au secteur bancaire.



Lutte contre la criminalité financière organisée

- Présentation de la spécialité :

Le master 2 « Lutte contre la criminalité financière organisée » repose sur l'étude transversale de la gestion, de la finance, et des sciences criminelles, afin de permettre aux étudiants de disposer des outils nécessaires pour détecter ou prévenir les comportements liés à la délinquance financière et à la criminalité organisée.

La formation est ouverte aux étudiants titulaires d'un master 1 en droit, en économie, en gestion. Cette formation est également ouverte à des élèves de grandes écoles d'ingénieurs, d'écoles de commerce et à des professionnels en formation continue.

Cette spécialité permet l'acquisition d'une double formation en droit et en économie. Elle ouvre des débouchés professionnels dans des secteurs variés comme les professions spécialisées de la magistrature financière, de la police judiciaire, les services d'inspection des banques et toute entreprise soucieuse de se prémunir contre les risques de détournement, de corruption, de blanchiment.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	Entre 29 et 40 étudiants
Effectifs attendus	35 étudiants
Taux de réussite	Autour de 90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette formation répond à un réel besoin de lutte contre la criminalité financière. Elle offre une formation spécifiquement dédiée à ce sujet transversal.

La provenance des étudiants est nationale et étrangère (60 % des étudiants sont extérieurs à l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3).

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs, mais également d'un nombre important d'intervenants professionnels.

Les débouchés professionnels sont nombreux et variés : les professions spécialisées de la magistrature financière, de la police judiciaire, les services d'inspection des banques et toute entreprise soucieuse de se prémunir contre les risques de détournement, de corruption, de blanchiment.

La professionnalisation résulte de liens forts (issus ou non de conventions de partenariat) avec différents partenaires professionnels comme la douane judiciaire, la police fédérale belge, l'école de la Magistrature suisse romande ou encore l'Ecole nationale de la magistrature (convention de partenariat). Elle résulte également de la présence importante d'intervenants professionnels dans la formation et de sa politique de stages.

Cette formation est adossée à deux centres de recherche : le Centre de recherche en droit pénal Fernand Boulan et le Centre d'études et de recherche d'Aix-Marseille.

Il existe une réelle ouverture à l'international, nécessaire à cette formation, qui se concrétise par l'intervention d'enseignants professionnels étrangers dans la formation et par l'existence de liens forts noués avec des institutions étrangères comme l'OCDFO, Police fédérale belge.

Toutefois, les procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants et de suivi des étudiants sortants ne sont pas encore institutionnalisées.

- Points forts :
 - Formation attractive, car adaptée à de nouvelles formes de criminalité.
 - Bonne professionnalisation.
 - Réelle ouverture internationale (enseignants et partenaires professionnels).
- Points faibles :
 - Procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants.
 - Procédures de suivi des étudiants sortants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Cette formation de qualité, pluridisciplinaire et professionnalisante, gagnerait fortement à se doter d'instruments d'évaluation des enseignements par les étudiants et de suivi des étudiants sortants, diplômés ou non. Par ailleurs, les modalités de contrôle des connaissances mériteraient d'être développées.

Il faudrait préciser davantage les modalités du stage (durée, rédaction d'un rapport).

Compétences complémentaires en informatique

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Compétences complémentaires en informatique » (CCI), commune à plusieurs mentions de master en économie et gestion d'Aix-Marseille Université, propose un complément de formation en informatique à vocation professionnalisante autour de la conception des systèmes d'information. Elle vise à initier aux outils de développement et aux méthodologies de conception des applications logicielles et à leur gestion, en s'appuyant sur les compétences de l'équipe pédagogique de la filière « Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises » (MIAGE). Elle comporte deux semestres dont le second est dédié à un stage en entreprise. Elle est accessible après une première ou une deuxième année de master dans une discipline autre que l'informatique. Une spécialité avec le même nom et un objectif similaire mais un contenu légèrement différent, est proposée au sein des mentions de master du domaine « Sciences, technologies, santé ».

- Indicateurs :

Effectifs constatés	NR
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité propose une formation pour la maîtrise de l'outil informatique en complément d'une formation métier ou disciplinaire en économie et gestion autre que la mention MIAGE. Elle intègre des enseignements variés couvrant la programmation, la conception logicielle, les systèmes d'information, les bases de données... L'expérience nationale montre qu'une telle offre de formation est pleinement justifiée.



La formation est intégrée comme « spécialité » au sein d'autres mentions disciplinaires (en économie et gestion), et elle est accessible à l'issue de la première ou de la deuxième année du master. En l'absence d'articulation avec la discipline de la mention d'accueil, et bien qu'elle s'appuie sur les compétences de l'équipe pédagogique de la mention MIAGE, il est difficile de l'envisager en lieu et place de la deuxième année d'une mention de master relevant par exemple des sciences humaines, du droit, de l'économie ou de la gestion. Il serait plus cohérent de la proposer aux titulaires d'un master afin de favoriser leur insertion professionnelle.

L'analyse chiffrée du fonctionnement des dernières années n'est pas réalisée. Le flux attendu n'est pas argumenté.

- Points forts :
 - La spécialité est pleinement justifiée et s'appuie judicieusement sur les compétences de l'équipe pédagogique de la mention MIAGE, malgré sa spécificité.
 - Ce type d'offre de formation a été adopté par plusieurs universités à travers la France, ce qui lui donne une visibilité nationale.
 - L'effectif de 25 inscrits par an sur 80 demandes semble confirmer son attractivité.
- Points faibles :
 - La non exigence préalable d'un M2 n'est pas cohérente avec l'objectif de la formation ni avec l'analyse proposée dans le dossier.
 - Aucun résultat sur l'évaluation des enseignements n'est fourni.
 - Aucun bilan de fonctionnement de la spécialité n'est réalisé (insertion des diplômés, origine des étudiants...).
 - L'articulation et le positionnement par rapport à la spécialité de même nom CCI proposée dans les autres mentions, notamment du domaine « Sciences, technologies, santé », ne sont pas précisés, bien que le dossier y fasse référence.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Pour améliorer la cohérence de l'offre de formation avec les objectifs annoncés, cette spécialité devrait être proposée en complément d'un master d'une mention disciplinaire. La définition de parcours au sein d'une seule spécialité CCI et prenant en compte la formation d'origine, clarifierait l'offre de formation globale.

Il faudrait lever l'ambiguïté concernant l'appellation des deux propositions de spécialité CCI aux contenus et aux applications différentes, l'une destinée plutôt au domaine « Sciences, technologies, santé », l'autre au domaine « Droit, économie, gestion ».